



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignement supérieur

Question au Gouvernement n° 2963

Texte de la question

BOURSE AU MÉRITE

M. le président. La parole est à Mme Marianne Dubois, pour le groupe Les Républicains.

Mme Marianne Dubois. Avant de poser ma question, je voudrais rebondir sur celle de M. Marsaud pour savoir quand aurait lieu exactement l'expulsion de M. Merah. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Monsieur le Premier ministre, la semaine passée, dans le plus grand secret, nous avons découvert, à la lecture du *Journal Officiel*, qu'un arrêté en date du 14 mai dernier, aussi surprenant que consternant, diminuait de moitié le taux annuel de l'aide de la bourse au mérite, passant ainsi de 1 800 euros à 900 euros. (*« C'est honteux ! » sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*)

Il est précisé que les étudiants boursiers déjà bénéficiaires de cette aide en 2014-2015 toucheront 1 800 euros, mais ceux qui passent leur bac en 2015 ne toucheront plus que 900 euros.

M. Patrice Verchère. Décidément !

Mme Marianne Dubois. Alors que des députés de tous les bancs s'étaient mobilisés pour défendre la jeunesse méritante, une circulaire du ministère de l'éducation nationale, publiée le 26 février au *Bulletin officiel*, annonçait le rétablissement de la bourse au mérite accordée aux jeunes bacheliers, ceux obtenant une mention « Très bien » au baccalauréat 2015, à condition d'avoir également droit à une bourse sur critères sociaux.

Est-il besoin de rappeler qu'en juillet dernier, le ministère de l'éducation nationale avait programmé la suppression progressive de cette bourse dans le cadre d'un redéploiement des aides étudiantes ?

Mais, en octobre 2014, le Conseil d'État vous rappelait à l'ordre en suspendant provisoirement cette disposition sur le fondement d'un « doute sérieux » quant à sa légalité, ce qui vous a d'ailleurs conduit à rétablir cette bourse.

Monsieur le Premier ministre, vous qui n'avez de cesse de parler de l'égalité républicaine, cette décision est un mauvais signal envoyé à notre jeunesse qui veut réussir, qui veut parfaire son parcours scolaire pour s'insérer dans notre société. Nous regrettons votre attitude et votre choix arbitraire et nous vous demandons solennellement de revenir sur votre décision, à quinze jours des épreuves du baccalauréat ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la

recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Madame la députée, je prends note de votre sollicitude à l'égard des étudiants. Je ne doute pas qu'elle aille droit au cœur de ceux qui ont vainement attendu pendant des années que vous leur versiez le dixième mois de bourse que vous leur avez promis mais jamais financé (*Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains*), de ceux qui ont vu leur pouvoir d'achat s'affaïsser, la pauvreté et le mal-logement les envahir ces dernières années au point que certains aient renoncé à poursuivre des études ou à se soigner sans que cela, à ma connaissance, ne vous ait ému outre mesure. (*Mêmes mouvements.*)

Mme Bérengère Poletti. Mensonges !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre*. Vous commentez notre politique de bourse. Je veux bien y revenir et vous confirmer que nous n'avons pas la même politique que vous. Il ne s'agit pour nous ni de faire la charité ni de nous exonérer à bon compte de nos responsabilités à l'égard de tous les étudiants en nous contentant d'en aider quelques-uns pour nous donner bonne conscience.

Il vous aura visiblement échappé que, depuis 2012, ce gouvernement a investi 450 millions d'euros dans les bourses étudiantes, 450 millions d'euros supplémentaires qui ont permis, par exemple, d'aider 130 000 étudiants supplémentaires de classes moyennes à hauteur de 1 000 euros par an, eux qui ne bénéficiaient de strictement rien auparavant ! Ils ont encore permis d'augmenter de 800 euros par an les bourses de ceux aux revenus les plus faibles ou encore de verser à 2 000 étudiants une allocation d'autonomie de 4 000 euros par an lorsqu'ils sont en rupture familiale avérée.

M. Michel Herbillon. Vous avez raison sur tout, bien sûr !

M. Philippe Meunier. Ce n'est pas le sujet !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre*. Oui, notre politique est ambitieuse car nous voulons amener 50 % d'une classe d'âge à être diplômés de l'enseignement supérieur. Dans ce cadre, nous avons décidé d'élargir le nombre des bénéficiaires des bourses et de continuer à donner un coup de pouce à ceux qui ont fait des efforts. Les mentions « Très bien » continueront à percevoir 900 euros de plus par an pendant trois ans. Le mérite et la réussite du plus grand nombre, c'est conciliable ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2963

Rubrique : Bourses d'études

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2015](#)